

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

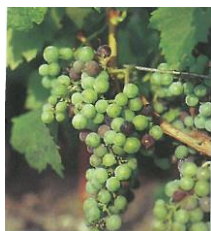
Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



Bulletin n° 19
Mardi 04 août 2015

Stades phénologiques :

Photos : CA84



début véraison



50% véraison



75% véraison



fin véraison

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade 75% véraison à fin véraison, fin véraison majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 50% véraison à fin véraison, 75% véraison majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade début véraison à 75% véraison, 50% véraison majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade début véraison à 50% véraison, 25% majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade début véraison à 25% véraison.

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade 75% véraison.

Secteur III (moyen) : stade 50% véraison.

Secteur IV (tardif) : stade 50% véraison.

Secteur V : (très tardif) : 25% véraison.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique « Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Élisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°1)

Mildiou sur feuilles (Photos CA84)



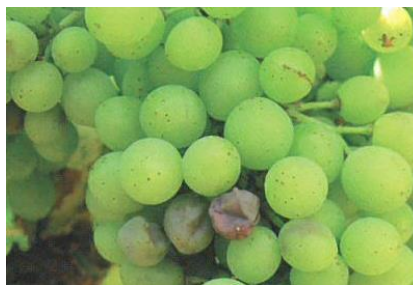
Mildiou sur grappes

Rot brun : l'envahissement des baies par le mycelium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ».

Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses. Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vérée.

(extrait du "*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*")



Rot brun sur baies

Photo issue du "Guide des Vignobles Rhône Méditerranée"

Analyse du risque

Des pluies, le plus souvent inférieures à 10 mm, sont enregistrées le 31 juillet excepté dans le territoire Provence, ainsi que très localement le 1^{er} août.

Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1 point sur les secteurs sans pluie, en hausse de 1 à 3 points dans le cas contraire.

Territoire Sud Drôme/Enclave des Papes - Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Observations

Pas de nouveau symptôme observé.

Suite aux pluies du 31 juillet et celles localisées du 1^{er} août, quelques repiquages pourraient être observés en fin de semaine prochaine sur les parcelles présentant des symptômes.

Estimation du risque : sur grappes : faible à nul en cas de pluie ; sur feuilles : moyen à fort en cas de pluie.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Observations

Généralement pas d'évolution depuis la semaine dernière, mais observation de nouvelles taches sur des parcelles très atteintes.

Suite aux pluies du 31 juillet et celles localisées du 1^{er} et 4 août, quelques repiquages pourraient être observés en fin de semaine prochaine sur les parcelles présentant des symptômes.

Estimation du risque : sur grappes : faible à nul en cas de pluie, moyen à fort sur feuilles en cas de pluies importantes, localement très fort sur certaines parcelles au sud de l'étang de Berre et à l'ouest des Bouches du Rhône

Territoire Provence :

Observations

Pas de nouveau symptôme observé.

Suite aux orages localisés du 1^{er} août, quelques repiquages pourraient être observés en fin de semaine prochaine sur les parcelles présentant des symptômes.

Estimation du risque : sur grappes : faible à nul en cas de pluie ; sur feuilles : moyen à fort en cas de pluie.

Oïdium

Les risques sont terminés sur tous les secteurs de précocité.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°6)

Analyse du risque

Les pluies du 31 juillet et celles localisées du 1^{er} août pourront entraîner de nouvelles contaminations dans les parcelles qui présentent des symptômes et dont la véraison n'est pas terminée.



Black rot sur feuille (photo CA26)



Black rot sur grappe (photo CA26)

Observations

Pas d'évolution observée depuis la semaine dernière.

Estimation du risque : risque fort, jusqu'à la véraison, en cas de pluie dans les parcelles présentant des symptômes, excepté pour le Territoire Provence où le risque est faible, territoire peu concerné par cette maladie.

Vers de la grappe : eudémis 3^{ème} génération

Éléments de biologie (Cf bulletin n°1)

Observations :

Les vols de 3^{ème} génération d'eudémis se poursuivent sur les secteurs I, II, III et IV. Les premiers papillons sont capturés en secteur V. Les premiers œufs sont observés en secteur IV.

La modélisation prévoit les premières larves à partir du 4 août en secteur III, du 8 août en secteur IV du 10 août en secteur V.

larve d'eudémis



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

ponte



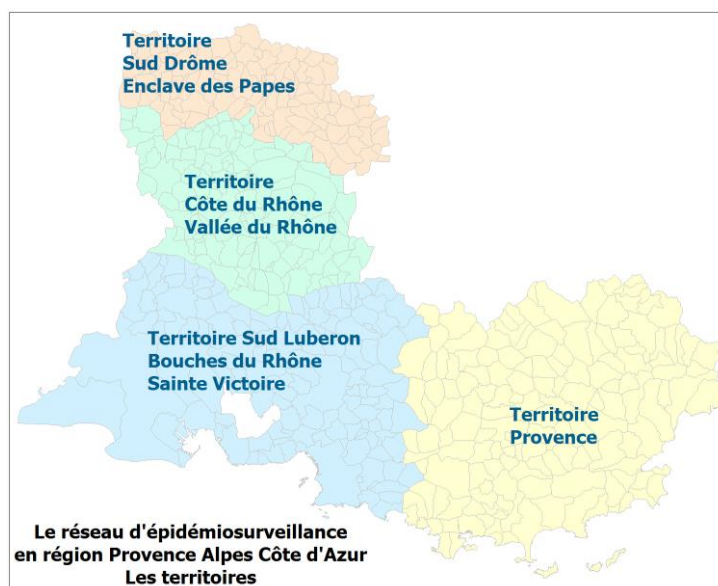
Photo CA26

Perforation



Estimation du risque : faible à moyen, localement fort.

Les territoires



Dernier bulletin hebdomadaire

Un bulletin spécial *Drosophila suzukii*, avec également des informations sur la Flavescence dorée, sera publié tous les 15 jours à partir du 20 août. (à fréquence plus rapprochée et avant le 20 août si la situation l'exigeait).

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouche du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Agnès Vallier, Julien Vigne (CA26), François Bérud, Eric L'Helgoualch (CA84), Claire Bontemps, Mathieu Combier (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.